

**Conseillers municipaux en exercice : 29**

**Membres présents à la séance :** Bertrand KLING, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Sylvaine SCAGLIA.

**Votants : 28**

**Conseillers absents - excusés :** Elisabeth SERIN.

**Procurations :** Jean-Pierre ROUILLON procuration à Bertrand KLING,  
Béatrice BAURAIN De BERNARDO procuration à Marie-José AMAH,  
David CARABIN procuration à Philippe ROLIN,  
Claire FLORENTIN-POIZOT procuration à Malika TRANCHINA,  
Elisabeth LETONDOR procuration à Daniel THOMASSIN,  
Marc BARRON procuration à Sylvaine SCAGLIA.

**Secrétaire de séance :** Catherine CHOTEAU-LESNES

**Date convocation :** 18 septembre 2015

**N°2015-063**

**Objet :** Communication des décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du CGCT

**Rubrique :** 9.1

**Rapporteur :** Bertrand KLING

Conformément à l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées par délibération du 10 avril 2014, en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a :

**Vu en commission Finances du 17 septembre 2015**

- Le 30 juin 2015, signature d'un contrat avec le Centre de gestion de Meurthe et Moselle, pour la mise à disposition d'un préventeur - DU -, pour un montant de 8 483.75€, pour une durée de 2,5 ans ;
- Le 16 juin 2015, accepté le remboursement proposé par la société GROUPAMA concernant le solde du règlement (complément vétusté) pour la réparation du mur des ST après le choc d'un véhicule, pour un montant de 750€, sans franchise contractuelle ;
- Le 03 juillet 2015, accepté le remboursement proposé par la société GROUPAMA concernant le règlement du sinistre dégât des eaux dans la restauration scolaire au

bâtiment Franklin pour un montant de 1 643.76€ (la somme de 411€, relative à la part de « vétusté » sera remboursée ultérieurement sur présentation de la facture des travaux) :

➤ Le 22 juillet 2015, accepté le remboursement proposé par la société GROUPAMA, pour la facture d'avocat dans le litige CASSI /Commune, pour un montant de 810.45€ avec une franchise de 269.55€.

#### Vu en commission Vie Locale, Culture, Sport, Associations du 31 août 2015

➤ Signature d'un contrat d'engagement avec l'entreprise DONO, pour la location d'un chapiteau et pagode pour la fête des Pains, pour un montant de 2 862€ ;

➤ Signature d'un contrat avec DEKRA, pour la vérification des installations électriques du chapiteau de la Fête des Pains, pour un montant de 336€ ;

➤ Le 12 janvier 2015, signature d'un contrat avec La Poste, pour la boîte postale pour l'année 2015, pour un montant de 82.80€ ;

➤ Le 10 février 2015, signature d'un contrat de maintenance avec CAPSYS, pour la mise à disposition d'un terminal de paiement, pour l'année 2015, pour un montant de 109.55€ ;

➤ Le 17 avril 2015, signature d'un bon de commande avec STAR'LEC, pour l'animation musicale du 14 juillet, pour un montant de 840€ ;

➤ Le 23 avril 2015, signature d'une convention avec la Croix Rouge, pour le dispositif prévisionnel de secours pour la fête des pains, pour un montant de 528€ ;

➤ Le 12 mai 2015, signature d'un devis avec le Grand Sauvoy Restauration, pour le vin d'honneur de la cérémonie du centenaire du plateau de Malzéville, pour un montant de 1 564€ ;

➤ Le 13 mai 2015, signature d'un avenant au contrat d'assurance avec GROUPAMA, pour l'exposition sur le centenaire du plateau de Malzéville, pour un montant de 150€ ;

➤ Le 20 mai 2015, signature d'un devis avec l'association « Le Lien », pour le spectacle « Mlle Suzi, chanson de trottoir, pour la fête des pains, pour un montant de 500€ ;

➤ Le 20 mai 2015, signature d'un devis avec AMC Protection, pour le gardiennage du site de la fête des Pains, pour un montant de 4 469.78€ ;

➤ Le 21 mai 2015, signature d'un bon de commande avec JSE, pour le spectacle pyrotechnique du 14 juillet, pour un montant de 2 000€ ;

➤ Le 25 juin 2015, signature d'un devis avec SPIE EST, pour la mise au noir de l'éclairage public pour le feu d'artifice du 14 juillet, pour un montant de 397.98€ ;

➤ Le 1<sup>er</sup> juillet 2015, signature d'un contrat de vente avec l'association APRE, pour le concert Duo Zoreilles, pour la fête des Pains, pour un montant de 550€ ;

➤ Le 1<sup>er</sup> juillet, signature d'un devis avec Connexion W, pour la sonorisation de la fête des Pains, pour un montant de 1 795€ ;

➤ Le 13 juillet 2015, signature d'un contrat de cession avec l'association Zikastan, pour le concert « King Stan » pour la fête des Pains, pour un montant de 1 200€ ;

➤ Le 17 juillet 2015, signature d'un devis avec l'association Dynamo, pour l'animation « Vélos Fous », pour la fête des Pains, pour un montant de 340€ ;

➤ Le 27 juillet 2015, signature d'un devis avec Connexion W, pour le groupe artistique « Les P'tites têtes », pour la fête des Pains, pour un montant de 1 015.20€ ;

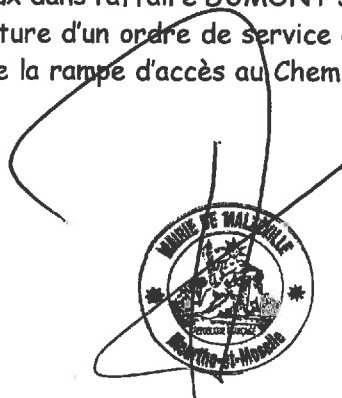
#### Vu en commission Temps de l'Enfant du 10 septembre 2015

➤ Le 17 juin 2015, signature d'une convention de pluri financement sur 3 ans, avec la crèche Ribambelle, pour un montant de 28 500€ pour l'année 2015 ;

➤ Le 23 juillet 2015, signature d'un avenant à la convention avec Pass'Sport & Culture pour l'année 2015, pour un montant de 1 600€ ;

Vu en commission Urbanisme, Travaux, Environnement et Développement Durable du  
17 septembre 2015

- Le 12 avril 2015, signature d'un contrat avec l'entreprise MICHEL SARL, pour le démontage du bâtiment Franklin, pour un montant de 1 725.55€ ;
- Le 21 mai 2015, signature d'un contrat avec l'entreprise MICHEL SARL, pour l'installation d'un compteur divisionnaire au logement du gymnase, pour un montant de 325.40€ ;
- Le 22 mai 2015, signature d'un contrat de mission avec l'entreprise ETICO, pour l'exécution de la mission coordination sécurité et santé déconstruction du centre social, pour un montant de 2 816.88€ ;
- Le 25 mai 2015, signature d'un contrat avec l'AEIM, pour la pose de sous-compteurs d'électricité pour les logements du gymnase et du FPA, pour un montant de 764.56€ ;
- Le 10 juin 2015, signature d'un contrat avec l'AEIM, pour l'éclairage du parking Cherisy, pour un montant de 7 885.51€ ;
- Le 10 juin 2015, signature d'un contrat avec l'entreprise EVP, pour le mur des Services Techniques, pour un montant de 12 566.40€ ;
- Le 10 juin 2015, signature d'un contrat avec l'entreprise EVP, pour la retouche sur les poteaux béton de l'école Jules Ferry, pour un montant de 3 024€ ;
- Le 10 juin 2015, signature d'un contrat avec l'entreprise ROUSSEAU, pour la création de faux plafond aux toilettes de l'école Jules Ferry, pour un montant de 5 399.83€ ;
- Le 19 juin 2015, signature d'un contrat avec l'entreprise MICHEL SARL, pour la plomberie du bâtiment Surcouf, du 22 juin au 31 juillet 2015, pour un montant de 6 223.50€ ;
- Le 19 juin 2015, signature d'un contrat avec l'entreprise ROUSSEAU, pour la peinture du bâtiment Franklin, suite au dégât des eaux, pour un montant de 3 098.89€ ;
- Le 29 juin 2015, signature d'un contrat avec l'AEIM, pour la fourniture et la pose d'une armoire tarif jaune 250 Kwa place de Larivière, pour un montant de 11 750.20€ ;
- Le 30 juin 2015, signature d'un contrat avec l'entreprise SIM SPORTS, pour un abri de touche au stade Jo Schlessler, pour un montant de 1 058.40€ ;
- Le 30 juin 2015, signature d'un contrat avec l'entreprise SIM SPORTS, pour le changement du filet pare ballon du terrain des Chenevières, pour un montant de 3 572.24€ ;
- Le 07 juillet 2015, signature d'un contrat avec l'entreprise EVP, pour la création de massif et la pose de borne débouchable place de Larivière, pour un montant de 3 432€ ;
- Le 10 juillet 2015, signature d'un contrat avec l'entreprise MICHEL SARL, pour un réservoir de chasse d'eau, pour un montant de 355.20€ ;
- Le 10 juillet 2013, signature d'un contrat avec l'entreprise ROUSSEAU, pour la réfection du coin cuisine et revêtement de sol au Surcouf, pour un montant de 1 176€ ;
- Le 1<sup>er</sup> septembre 2015, signature d'un ordre de service avec l'entreprise DESAUTEL, pour le remplacement des extincteurs de + de 10 ans, pour un montant de 1 032.46€ ;
- Le 4 septembre 2015, signature d'un contrat avec l'entreprise BATEC, pour des travaux d'entretien sur la toiture de l'école Jéricho, pour un montant de 1 046.50€ ;
- Le 11 septembre 2015, signature d'une décision du maire pour désigner le cabinet d'avocats SESLARL BURLE-LIME-BARRAUD comme mandataire pour représenter et défendre les intérêts communaux dans l'affaire DUMONT Serge ;
- Le 14 septembre 2015, signature d'un ordre de service avec l'entreprise COLAS, pour le reprofilage et les enrobés de la rampe d'accès au Chemin de la mine, pour un montant de 6 495€.



Le Maire,  
Bertrand KLING

